



27. REPRESENTATIONS SOCIALES DES BRUXELLOIS.E.S VIS-A-VIS DE LEUR ENVIRONNEMENT NATUREL ET DES ESPACES VERTS BRUXELLOIS

Introduction

Cette fiche fait la synthèse des travaux portant sur les représentations sociales des Bruxellois.e.s vis-à-vis de leur environnement naturel et plus particulièrement, des espaces verts publics et privés. Les représentations sociales sont définies comme « un ensemble d'informations, de croyances, d'opinions et d'attitudes à propos d'un objet donné » (Abric 1994 in Lo Monaco & Lheureux, 2007).

Le chapitre 1 analyse les représentations sociales des Bruxellois et Bruxelloises vis-à-vis de leur environnement naturel et des espaces verts publics bruxellois en ce compris la forêt de Soignes. Il analyse les rôles assignés à la nature, la sensibilisation du public vis-à-vis de celle-ci, les priorités qui lui sont accordées, l'interprétation de l'état actuel et de l'évolution de la biodiversité à Bruxelles, l'évolution souhaitée de la faune et de la flore sauvages, la fréquentation et les facteurs de choix des espaces verts bruxellois, la satisfaction à propos des espaces verts et la connaissance de la réglementation portant sur les espaces verts bruxellois.

Le chapitre 2 analyse ces représentations vis-à-vis des espaces verts privés (jardins) sur base des recherches les plus récentes en la matière à Bruxelles (Tauvel *et al.* 2020).

Enfin, le chapitre 3 synthétise les principaux enseignements issus des enquêtes et recherches présentées dans le cadre de cette fiche.

1. Représentations sociales des Bruxellois.e.s vis-à-vis des espaces verts publics et de la nature

Ce chapitre se base en bonne partie sur les résultats du baromètre nature 2022 mais également sur les travaux de Vereecken *et al.* (2015), da Schio *et al.* (2021), Noël *et al.* (2021), De Muyneck, Wayens *et al.* (2022) ainsi que sur le travail cartographique de Bruxelles Environnement (2022).

Le baromètre nature a été réalisé à la demande de Bruxelles Environnement. Son objectif est de « collecter des informations sur les comportements, usages et compréhensions des Bruxellois.e.s par rapport à la nature et sur leur ressenti par rapport à celle-ci ». Pour être représentatif de la population bruxelloise, l'échantillon a été équilibré en termes de répartition géographique, du genre, de l'âge (à partir de 16 ans), du niveau d'instruction et de l'activité professionnelle. Notons que certains sujets n'ont pas été pris en compte dans l'enquête réalisée dans le cadre du baromètre nature 2022 : par exemple, les perceptions des répondant.e.s vis-à-vis de la flore sauvage bruxelloise, la qualité de l'air, le bruit, la présence de toilettes dans les espaces verts publics bruxellois...

1.1. Rôles assignés à la nature en ville et à Bruxelles

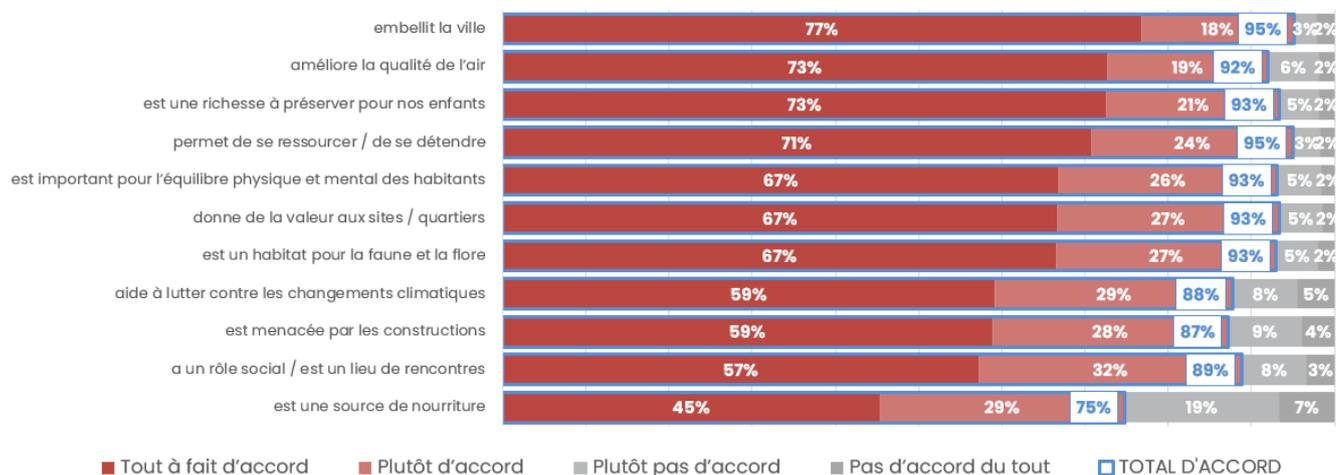
Le baromètre nature 2022 a analysé les représentations sociales vis-à-vis de la nature en ville de manière générale mais aussi plus spécifiquement à Bruxelles. Les rôles de la nature en ville selon les répondant.e.s au baromètre nature 2022 sont synthétisés dans la figure 1.



Figure 27.1. Rôles de la nature en ville selon les répondant.e.s au baromètre nature 2022

Réponses à la question : « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacune des affirmations suivantes ? La nature en ville ... »

Source : Bruxelles Environnement (2022a)



A la question : « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacune des affirmations suivantes ? La nature en ville... », une large majorité (entre 88% et 95%) voit en la nature en ville (Figure 1) :

- une richesse à préserver pour les générations futures, une source d'embellissement qui génère de la valeur pour les sites et quartiers concernés ;
- une plus-value pour l'équilibre physique et mental, et la qualité de l'air ;
- une aide dans la lutte contre le changement climatique ;
- une plus-value sociale car la nature permet de faire des rencontres.

87% des personnes sondées répondent être d'accord avec le fait que la nature en ville est menacée par les constructions.

Un peu moins (75%) y voient une source de nourriture. Cette opinion se retrouve davantage auprès des 16-54 ans que des 55 ans et plus.

Selon les résultats du baromètre nature, ce sont les personnes sondées de plus de 55 ans qui se disent les plus intéressées / sensibilisées par la nature à Bruxelles (voir 1.2.).

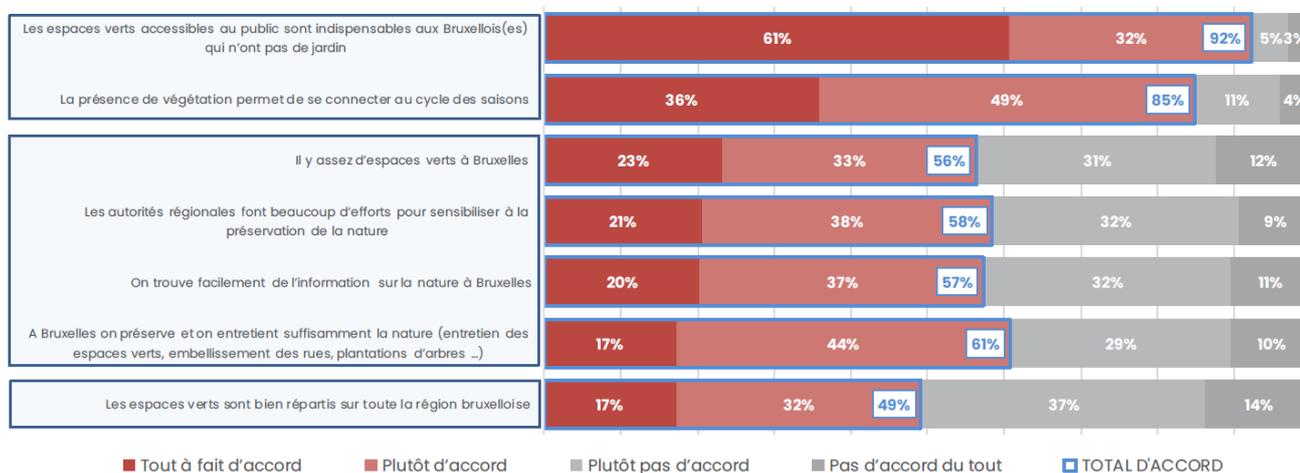
Les sections suivantes analysent les représentations sociales des Bruxellois.e.s vis-à-vis de la nature située spécifiquement à Bruxelles (rôles assignés, sensibilisation, priorités accordées, etc.)



Figure 27.2. Rôles assignés à la nature à Bruxelles par les répondant.e.s au baromètre nature 2022

Réponse à la question : « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacune des affirmations suivantes à propos de la nature à Bruxelles ? »

Source : Bruxelles Environnement (2022a)



Les rôles assignés à la nature à Bruxelles (Figure 2) peuvent être résumés comme suit :

- la nature a un rôle à jouer pour réduire les inégalités d'accès aux espaces verts : 9 personnes sur 10 estiment que les espaces verts accessibles au public sont indispensables à ceux et celles qui n'ont pas de jardin et plus de 8 personnes sur 10 estiment que la présence de végétation permet de se connecter au cycle des saisons (les 55+ sont un peu plus nombreux à être d'accord avec cette affirmation que les autres catégories d'âges). A peine la moitié des personnes interrogées estiment qu'il y a assez d'espaces verts à Bruxelles et qu'ils sont bien répartis sur la Région ;
- les personnes interrogées estiment que l'entretien, la préservation des espaces verts et la sensibilisation à la nature sont encore des enjeux à traiter : dans une fourchette d'environ 55 à 60%, les personnes interrogées estiment que la nature est suffisamment entretenue à Bruxelles, que les autorités régionales font beaucoup d'efforts de sensibilisation à sa préservation, qu'il est facile de trouver de l'information et qu'il y a assez d'espaces verts.

Le point qui rencontre le moins d'adhésion est celui qui concerne la bonne répartition des espaces verts sur le territoire de la Région : seulement 49% des personnes sondées sont d'accord avec cette affirmation. On note la plus forte adhésion chez la catégorie des 16-34 ans et la plus faible chez les 55+ (différence de 15%).

De manière générale, on est paradoxalement légèrement plus satisfait de la nature à Bruxelles quand on habite le Pentagone que quand on habite la première et la seconde couronne.

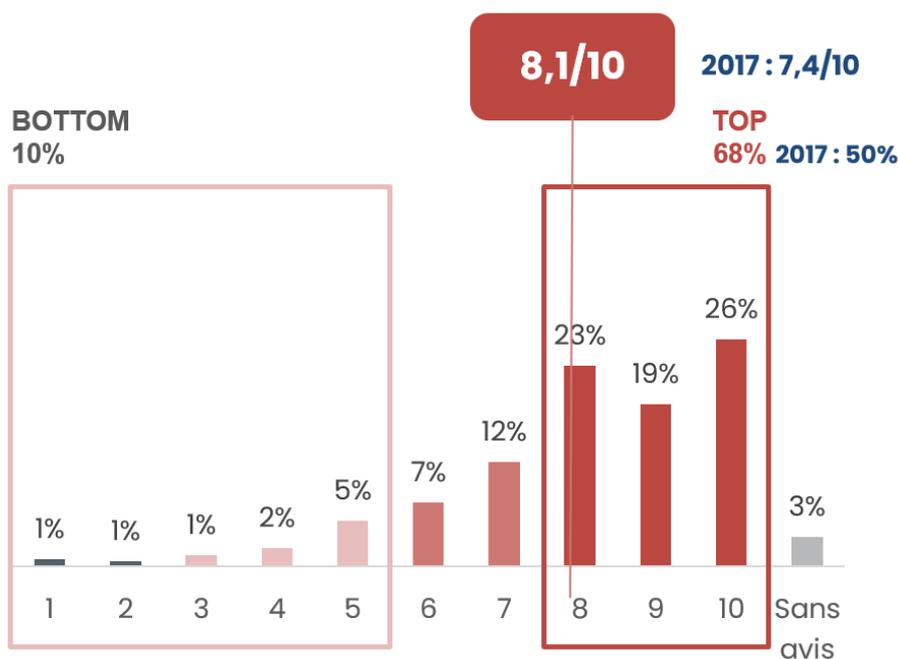


1.2. Sensibilisation à la nature

Figures 27.3 et 27.4. Sensibilisation à la nature à Bruxelles

Réponses à la question : « Dans quelle mesure êtes-vous intéressé.e / sensibilisé.e par la nature à Bruxelles ? »

Source : Bruxelles Environnement (2022a)



En 2022, les personnes sondées sur la nature ont donné une note moyenne de 8,1/10 à la question : « Dans quelle mesure êtes-vous intéressé.e / sensibilisé.e par la nature à Bruxelles ? » et 68% d'entre elles ont attribué une note supérieure ou égale à 8/10 à cette question. Seulement 10% des personnes interrogées ont attribué une note inférieure ou égale à 5/10 (Figure 3).

La sensibilisation à la nature à Bruxelles et le fait de se déclarer intéressé.e par celle-ci est en augmentation sur les cinq dernières années selon AQ-rate. Dans un sondage réalisé en 2017 par Dedicated Research¹ pour le compte de Bruxelles Environnement, la note moyenne attribuée à la question : « Dans quelle mesure êtes-vous intéressé.e / sensibilisé.e par la nature à Bruxelles ? » était de 7,4/10 et 50% des répondants avaient donné une note supérieure ou égale à 8/10. Cependant, ces résultats sont donnés à titre indicatif et ne sont pas parfaitement comparables étant donné que les résultats de 2017 n'ont pas été obtenus avec la même méthodologie que ceux de 2022.

Les répondant.e.s âgés d'au moins 55 ans ont en moyenne attribué une note plus élevée (8,52/10) que celles et ceux âgés entre 35 et 54 ans (7,89/10) et entre 16 et 34 ans (7,84/10) (Bruxelles Environnement, 2022a).

¹ Sondage réalisé dans le cadre d'une année de communication thématique sur le thème de la nature. Il a été effectué en deux vagues, qui ont suivi deux vagues de communication, l'une axée sur les espaces verts, l'autre axée sur la forêt. Dans les deux cas, des questions générales sur la nature ont été posées ainsi que des questions relatives à la perception de la campagne de communication.

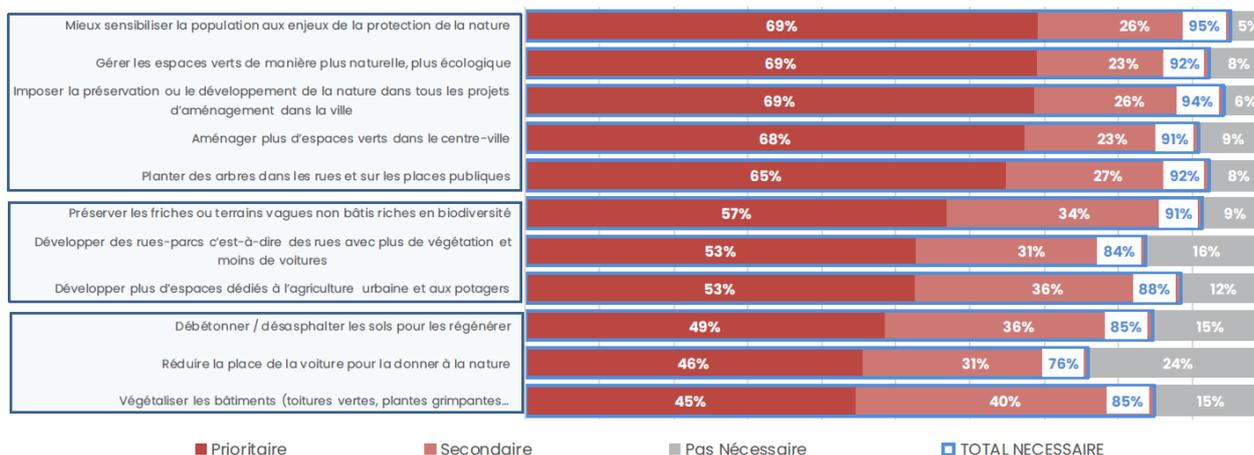


1.3. Priorités accordées à la nature

Figure 27.5. Priorités pour la nature et le bien-être des habitants à Bruxelles selon les répondant.e.s au baromètre nature 2022

Réponses à la question : « Selon vous que faudrait-il faire en priorité pour améliorer / préserver la nature et le bien-être des habitant.e.s à Bruxelles ? »

Source : Bruxelles Environnement (2022a)



Sur les onze actions proposées, six d'entre elles sont considérées comme prioritaires par 65 à 69% des personnes sondées (Figure 5) :

- améliorer la sensibilisation aux enjeux de la protection de la nature ;
- gérer les espaces verts de manière plus naturelle et écologique ;
- imposer la préservation de la nature dans tous les projets d'aménagement de la ville ;
- aménager plus d'espaces verts dans le centre-ville ;
- planter des arbres dans l'espace public.

Préserver les friches et terrains vagues non-bâtis, développer des rues-parcs, des espaces dédiés à l'agriculture urbaine et aux potagers est prioritaire pour 57 à 53% des personnes sondées.

Les mesures qui récoltent le moins d'adhésion sont celles qui proposent de retirer béton / asphalte afin de régénérer les sols, de réduire la place de la voiture ou que l'on végétalise les bâtiments. Compte tenu des qualificatifs « prioritaire » et « secondaire », cela reste néanmoins des actions plébiscitées par plus de 80% des gens, sauf pour la réduction de la place de la voiture qui tombe à 76%. Ce sont les 55+ qui sont les moins favorables à cette mesure.

Globalement, les 35-54 ans considèrent davantage toutes les actions de protection de la nature proposées ou presque comme étant prioritaires, ce qui est moins le cas des autres groupes d'âges.

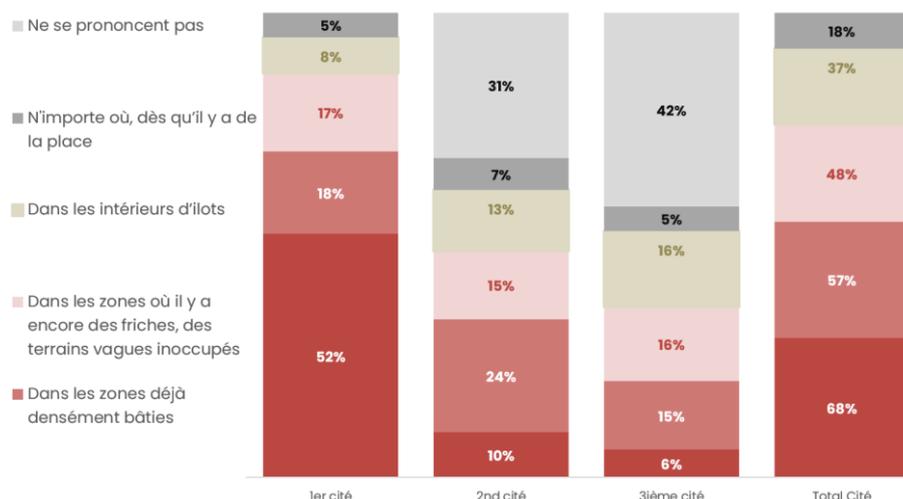
Préserver les friches ou terrains vagues non bâtis riches en biodiversité est considéré comme n'étant pas nécessaire par seulement 9% des personnes interrogées.



Figure 27.6. Nouveau bâti à Bruxelles selon les répondant.e.s au baromètre nature 2022

Réponses à la question : « Selon vous où est-il souhaitable de construire de nouveaux bâtiments dans la Région de Bruxelles Capitale ? (classement de 5 propositions par ordre de préférence 1,2 ou 3) »

Source : Bruxelles Environnement (2022a)



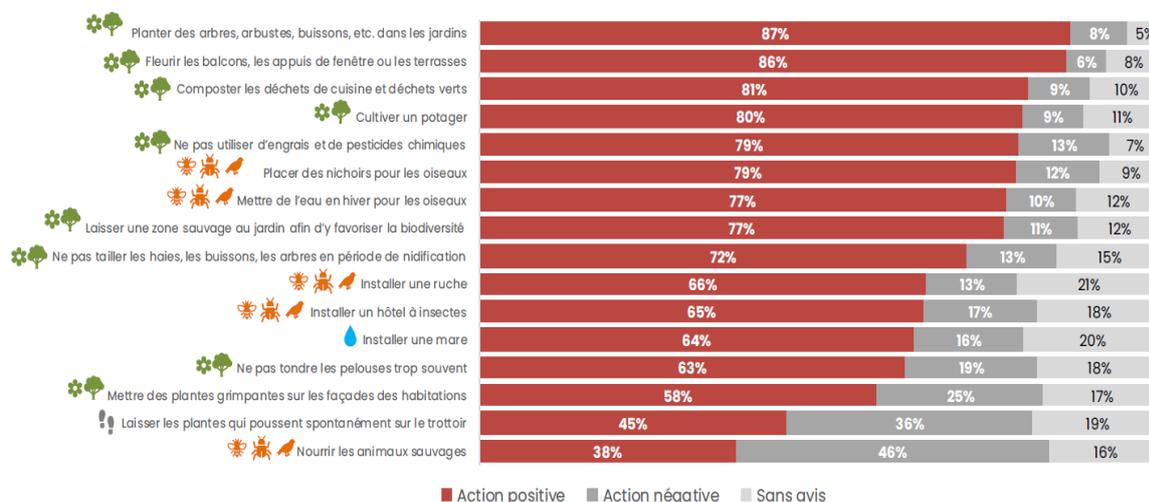
A la question « où est-il souhaitable de construire de nouveaux bâtiments dans la Région de Bruxelles Capitale », une large majorité se dégage pour 2 options :

- « il ne faut plus construire de nouveaux logements mais rénover ou réaffecter ce qui existe déjà » : 68% des personnes sondées citent cette option en 1ère (52%), 2ème (10%) ou 3ème position (6%) ;
- « dans les zones déjà densément bâties » : 57% des personnes sondées citent cette option en 1ère (18%), 2ème (24%) ou 3ème position (15%).

Figure 27. 7. Actions jugées « positives/négatives » pour la nature selon les répondant.e.s au baromètre nature 2022

Réponses à la question : « Selon vous les actions reprises ci-dessous ont-elles un impact positif ou négatif sur la nature ? »

Source : Bruxelles Environnement (2022a)





Une grande majorité des personnes interrogées pensent que les actions proposées ont un impact positif sur la nature sauf : « nourrir les animaux sauvages » (38%) et « laisser les plantes qui poussent spontanément sur le trottoir » (45%) (Figure 7).

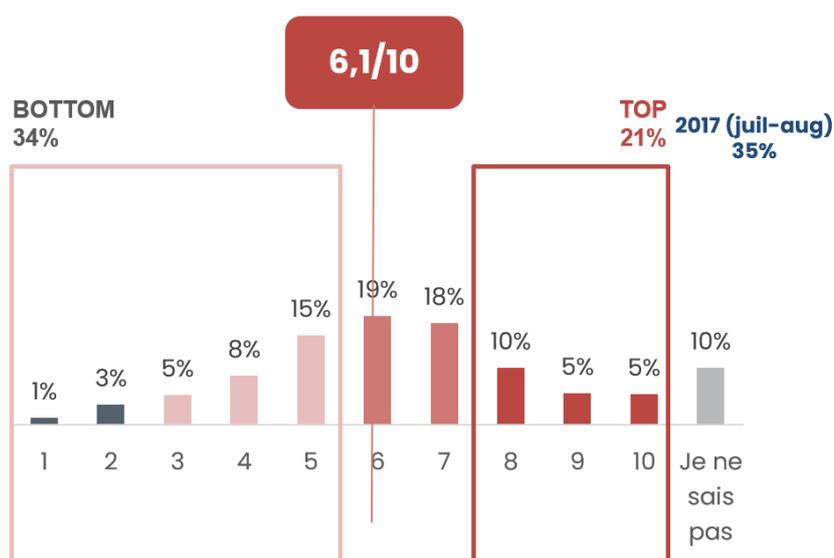
On constate que certaines représentations sociales vont parfois à l'encontre des travaux scientifiques : le fait d'installer une ruche est perçu globalement comme une action positive sur la nature alors que les travaux scientifiques montrent qu'il y a de nombreux effets négatifs (compétition avec les abeilles sauvages pour le pollen et le nectar, transmission de maladies contagieuses vers les espèces sauvages indigènes, modification des patrons de flux de pollen entre plantes pouvant entraîner une perturbation de la reproduction des plantes ainsi qu'une modification de la composition des communautés végétales, (Vereecken et al., 2015)). Par ailleurs, les plantes qui poussent spontanément sur les trottoirs contribuent à la biodiversité et témoignent de l'arrêt de l'utilisation des pesticides dans l'espace public bruxellois, un changement essentiel pour la nature et pour notre santé.

1.4. Interprétation de l'état actuel et de l'évolution de la biodiversité à Bruxelles

Figure 27.8. Etat de la biodiversité à Bruxelles

Réponse à la question : « Sur une échelle de 1 à 10, quel est selon vous l'état de la biodiversité à Bruxelles actuellement ? » (1 = très mauvais et 10=excellente)

Source : Bruxelles Environnement (2022a)



Sur une échelle de 1 (très mauvais) à 10 (excellent), les personnes sondées par le baromètre nature 2022 ont donné une note moyenne de 6,1/10 à propos de l'état de la biodiversité à Bruxelles et seuls 21% d'entre elles ont attribué une note supérieure ou égale à 8/10 à cette question (contre 35% en 2017, avec les mêmes réserves méthodologiques tel que mentionné infra). Une note inférieure ou égale à 5/10 a été attribuée par 34% des personnes interrogées. La note moyenne est légèrement plus élevée chez les plus jeunes que chez les plus âgés, et les habitants du Pentagone sont les plus positifs face à l'état - et à l'évolution - de la biodiversité à Bruxelles (Figure 8). La biodiversité est donc globalement plutôt mal notée mais, comme le suggèrent les résultats de Tauvel (2020), la biodiversité est un terme complexe, qui peut être mal connu et difficilement maîtrisable par les personnes interrogées.

Sur une échelle de 1 (s'est fortement dégradée) à 10 (s'est fortement améliorée), les personnes interrogées ont attribué une note moyenne de 6,2/10 à l'évolution de la biodiversité à Bruxelles ces dernières années. La proportion de personnes qui la jugent en amélioration (22%) est moins élevée que celle qui la jugent en détérioration (31%).

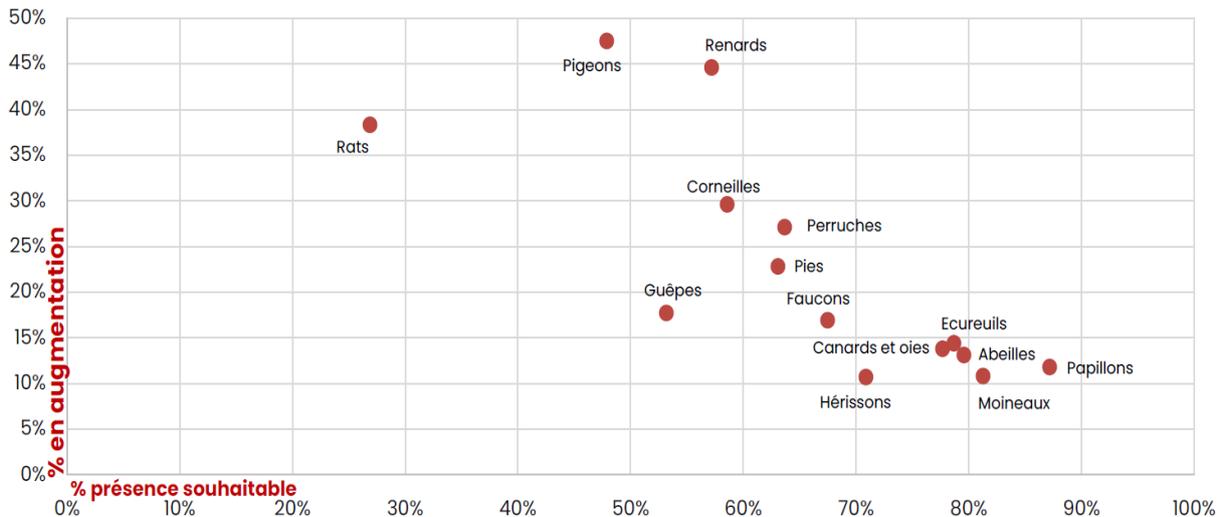


1.5. Faune et flore sauvages : évolution et espèces souhaitables

Figure 27.9. Les animaux sauvages : évolution et espèces souhaitables

Réponses aux questions : « Selon vous, la présence des animaux sauvages suivants a-t-elle augmenté, diminué ou est-elle restée stable à Bruxelles ces dernières années ? Dans quelle mesure la présence des espèces suivantes est-elle souhaitable en ville ? »

Source : Bruxelles Environnement (2022a)



Les espèces animales les plus souhaitées (les papillons, les moineaux, les abeilles, les écureuils) sont aussi celles dont la présence est considérée comme étant en diminution. Rats, pigeons et, dans une moindre mesure, renards, sont les moins souhaités et sont perçus comme en augmentation (Figure 9). La flore sauvage n'est pas étudiée dans le baromètre nature 2022.

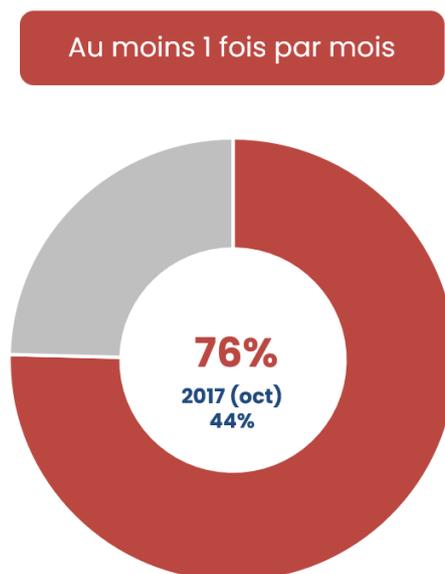


1.6. Fréquentation et facteurs de choix des espaces verts bruxellois

L'intensité et les facteurs de fréquentation (et de non-fréquentation) des espaces verts bruxellois ont été analysés par le baromètre nature 2022.

Figure 27.10. Intensité de fréquentation des espaces verts bruxellois Réponses à la question : «A quelle fréquence vous rendez-vous dans les espaces verts bruxellois ? »

Source : Bruxelles Environnement (2022a)



A la question : « A quelle fréquence vous rendez-vous dans les espaces verts bruxellois ? », 76% des personnes interrogées ont répondu qu'ils s'y rendaient au moins une fois par mois. En 2017, ils n'étaient que 44% (Figure 10). On fréquente plus les espaces verts quand on est jeune et qu'on a des enfants.

Avec les précautions d'usage concernant la comparabilité des méthodes utilisées en 2017 et 2022, cette augmentation de fréquentation des espaces verts bruxellois entre les deux sondages est probablement due, au moins en partie, à la pandémie de COVID-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020 (OMS, 2020). En effet, la situation de confinement engendrée par cette pandémie a mis en évidence l'importance de passer du temps dans les espaces verts et a dégagé du temps libre pour de nombreux citoyens (Figures 11 a et b). Les espaces verts ont été investis pour diverses raisons : sortie/exercice physique et réduction du stress. Rester en bonne santé est la raison principale pour laquelle les gens passent plus de temps dans la nature (parcs, forêts ou jardins) qu'avant la pandémie (da Schio *et al.*, 2021).



Figure 27.11a. Priorité donnée aux espaces verts bruxellois, avant et pendant le confinement

Source : da Schio *et al.* (2021)

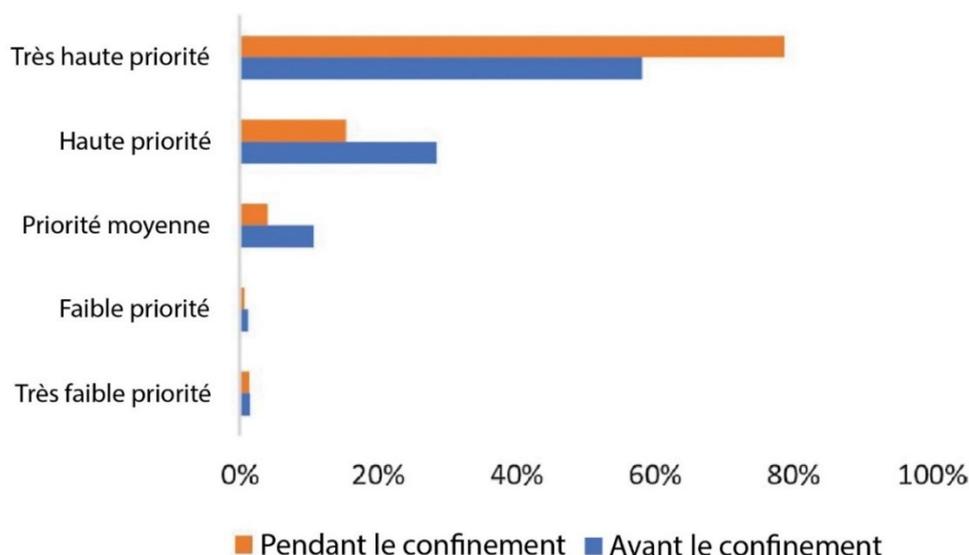
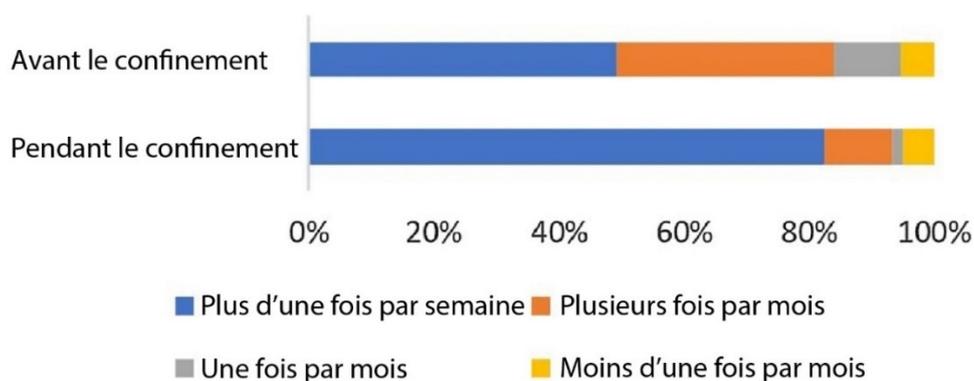


Figure 27.11b. Fréquences d'utilisation des espaces verts bruxellois avant et pendant le confinement

Source : da Schio *et al.* (2021)



Lors de la pandémie, les espaces verts ont progressivement été associés à une amélioration de la santé physique et mentale notamment car ils offrent la possibilité de pratiquer une activité physique, facilitent les interactions sociales et permettent la restauration psychologique (Noël *et al.* 2021).

Par ailleurs, de façon significative, les 16-34 ans et les personnes avec enfant sont ceux qui visitent le plus fréquemment les espaces verts bruxellois (Bruxelles Environnement, 2022a).

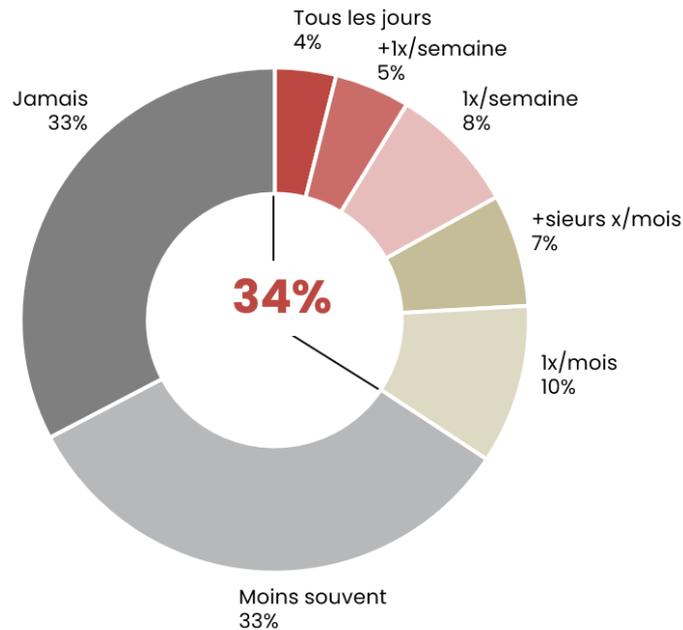
Les petits parcs citadins ou les squares végétalisés sont plus souvent fréquentés que les grands espaces verts, ce qui souligne que la proximité est un facteur clé pour la fréquentation régulière. Pour 75% des personnes interrogées, l'espace vert le plus fréquenté se situe à moins d'1 km de chez eux (Figure 15 ; Bruxelles Environnement, 2022a).



Figure 27.12. Fréquentation de la forêt de Soignes

Réponses à la question : « A quelle fréquence vous rendez-vous dans les différents types d'espaces verts bruxellois suivants ? »

Source : Bruxelles Environnement (2022a)



A la question : « A quelle fréquence vous rendez-vous en forêt de Soignes ? », 7 personnes sur 10 répondent qu'elles la fréquentent au moins de temps en temps (Figure 12).

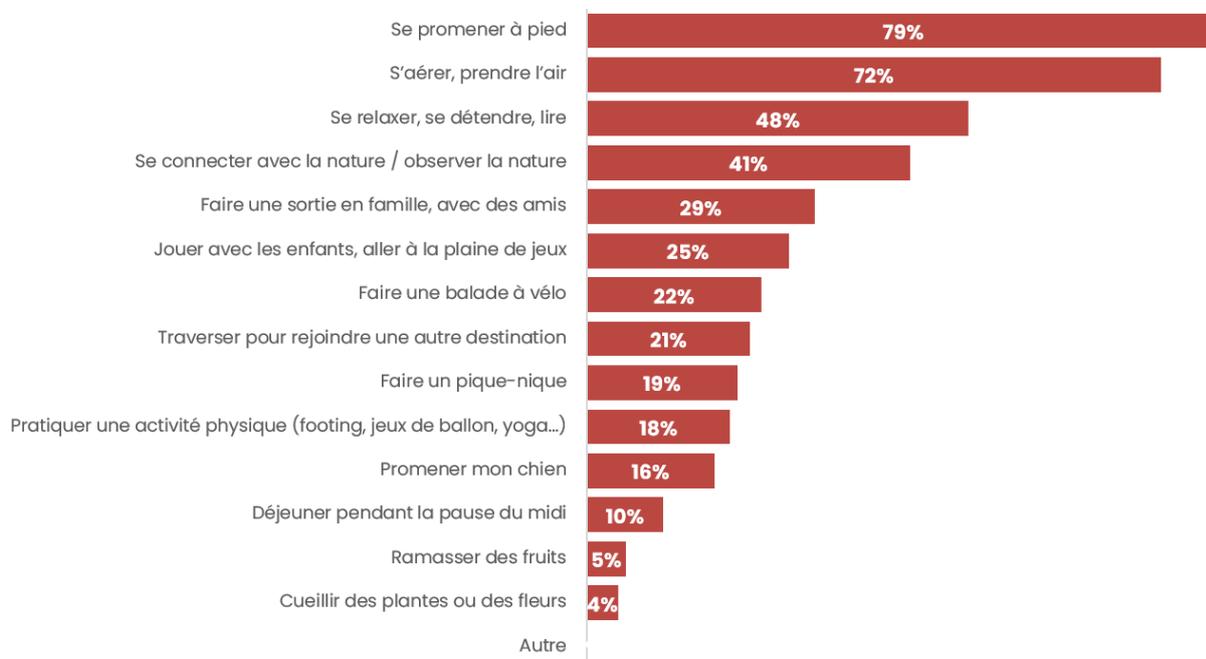
Au total, 34% s'y rendent au moins une fois par mois : les 16-34 ans fréquentent plus la forêt que les autres catégories d'âges ainsi que les personnes avec enfants, celles se déclarant néerlandophones, celles habitant le Pentagone et, dans une moindre mesure, celles habitant la seconde couronne. 34%, c'est moins élevé que les 55% qui vont au moins une fois par mois dans les grands parcs boisés ou les réserves naturelles de la Région.



Figure 27.13. Facteurs de fréquentation des espaces verts bruxellois

Réponses à la question : « Quelles sont toutes les raisons pour lesquelles vous fréquentez les espaces verts bruxellois ? » (Réponses suggérées, base : visiteurs 1x / mois)

Source : Bruxelles Environnement (2022a)



Les deux facteurs de fréquentations des espaces verts bruxellois qui sortent du lot sont le fait de « se promener à pied » et de « s'aérer, prendre l'air » (Figure 13).

La fréquentation des espaces verts bruxellois varie en fonction de l'âge, le fait d'avoir des enfants ou en fonction de la zone d'habitation :

- les 55 ans et plus y vont surtout pour se promener, être en contact avec la nature, s'aérer, profiter du calme et se détendre;
- les 16-54 ans s'y rendent aussi un peu plus pour sortir entre amis ou en famille, pique-niquer, faire une balade à vélo, profiter des plaines de jeux, faire des activités sportives, etc.

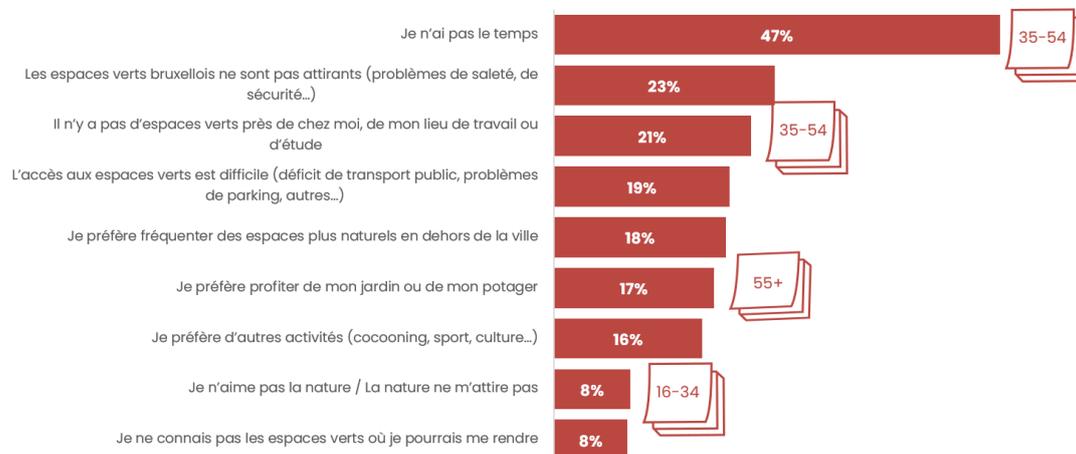
Pour ce qui concerne la forêt de Soignes, l'activité principale pratiquée pour 67% des personnes sondées est la promenade. Les facteurs de fréquentation qui viennent ensuite sont le fait de s'aérer (47%), de se connecter avec la nature (37%), de se relaxer (35%) ou de faire une balade à vélo (32%). De même que pour les autres espaces verts bruxellois, les facteurs de fréquentation de la forêt de Soignes varient en fonction de l'âge :

- les 55 ans et plus privilégient la promenade, le fait de prendre l'air, de se connecter à la nature et de se relaxer ;
- les 16-34 ans, citent la balade à vélo en second lieu, devant le fait de s'aérer et, quasiment au même niveau, que faire de la randonnée ou de la marche nordique.



Figure 27.14. Facteurs de non-fréquentation des espaces verts bruxellois
Réponses à la question : « Pour quelles raisons ne fréquentez-vous jamais ou rarement les espaces verts bruxellois ? » (Réponses suggérées, base : ne fréquentent jamais ou rarement les espaces verts)

Source : Bruxelles Environnement (2022a)

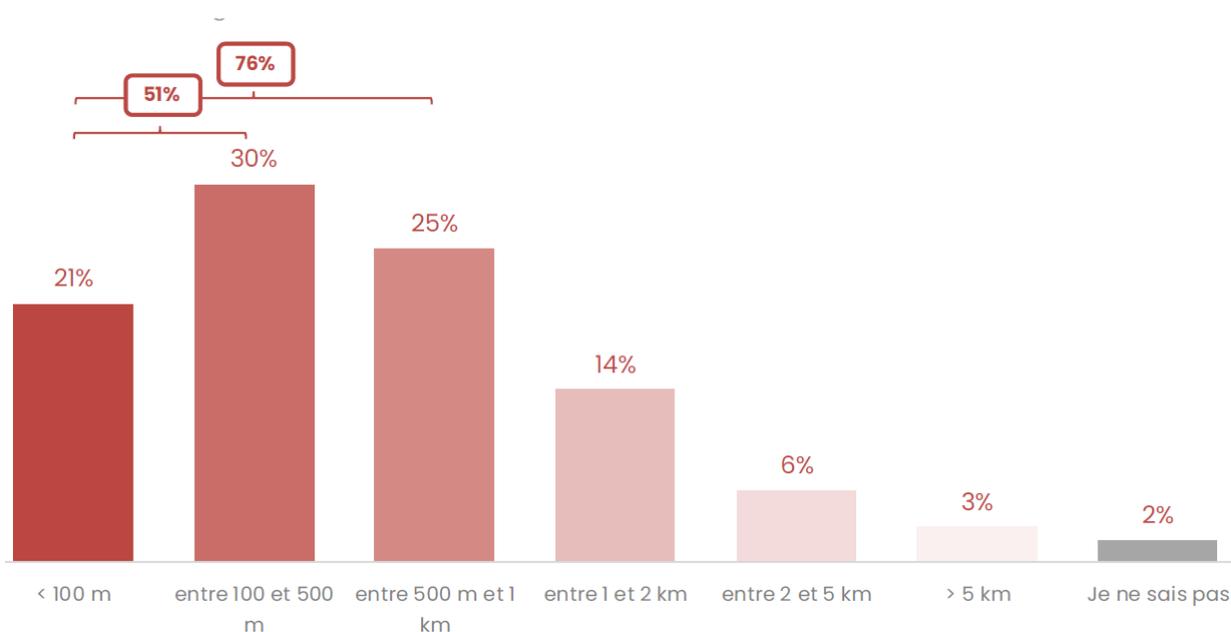


La non-fréquentation des espaces verts publics bruxellois est surtout une question de manque de temps, particulièrement pour les 35-54 ans et les personnes avec enfants. Les questions de propreté et de sécurité ainsi que de proximité sont citées par respectivement près d'une personne sur quatre et sur cinq (Figure 14) et restent donc des enjeux spécifiques à traiter à Bruxelles.

Figure 27.15. Distance entre l'espace vert fréquenté le plus souvent et l'habitation ou le lieu de travail ou d'étude

Réponses à la question : « A quelle distance de chez vous ou de votre lieu de travail ou d'étude se trouve l'espace vert que vous fréquentez le plus souvent ? » (Hors forêt de Soignes) (base ; visiteurs 1x/mois)

Source : Bruxelles Environnement (2022a)





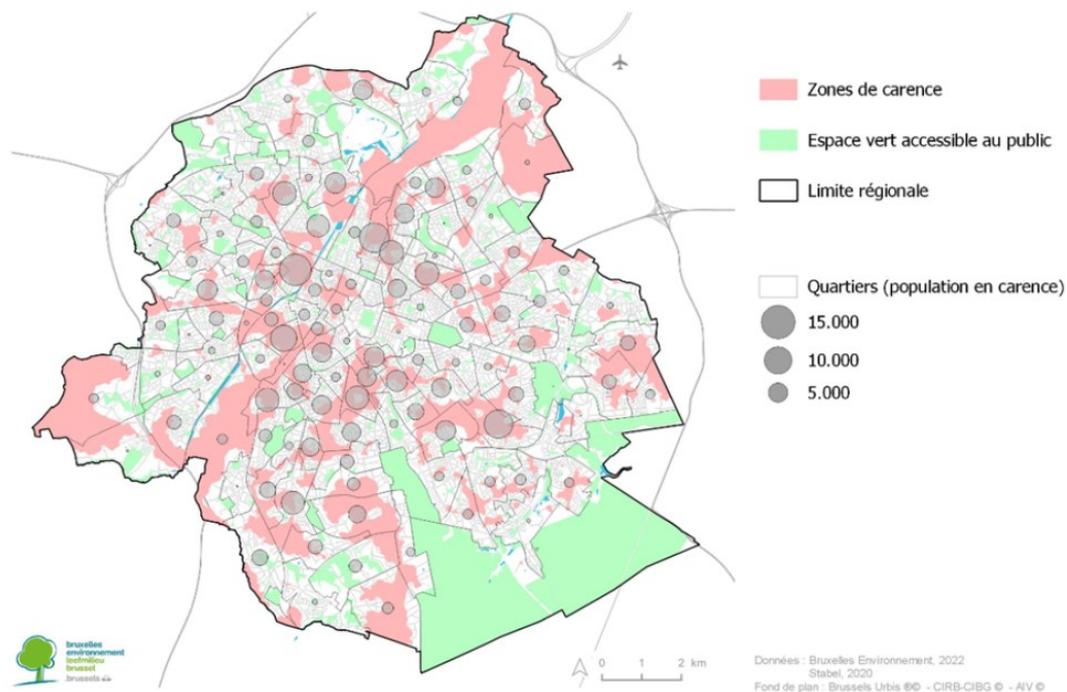
Pour 76% des personnes interrogées, l'espace vert qu'elles fréquentent le plus (en dehors de la forêt de Soignes) se situe à moins d'1 km de leur lieu d'habitation, de travail ou d'études. Pour 51% de ces personnes, il se situe à moins de 500 mètres (Figure 15). Lorsque la distance est supérieure à 5 km, le taux d'occurrence chute à moins de 3%. La proximité au lieu d'habitation ou de travail est donc un facteur d'usage prépondérant.

En termes de mode de déplacement (plusieurs réponses possibles), la plupart s'y rendent à pied (78%). Suivent le vélo (23%) et les transports en commun (19%). La voiture n'est utilisée, y compris occasionnellement, que par 12% des usagers répondants au total. Seules les personnes âgées de plus de 55 ans et les ménages avec enfant utilisent un peu plus la voiture (14%) que la moyenne des personnes interrogées (12%).

En 2020, selon le travail d'inventorisation et de cartographie des espaces verts effectué par Bruxelles Environnement, 74% des Bruxellois.e.s disposent d'un espace vert de proximité² (voir carte ci-dessous). Ce chiffre est à comparer avec les résultats du baromètre nature selon lesquels 51% des répondant.e.s affirment habiter, travailler ou étudier à moins de 500 mètres de l'espace vert qu'ils fréquentent le plus souvent.

Figure 27.16. Espaces verts accessibles au public, zones de carence et population en carence par quartier

Source : Bruxelles Environnement (2022b)



² Les espaces verts pris en compte pour l'établissement de cette carte et l'analyse des données sont les espaces accessibles de droit avec plus de 50% de couverture végétale et aménagés pour l'accueil du public. Les zones de carence correspondent à toutes les zones situées à plus de 200 m d'un espace vert d'une taille inférieure à 1 hectare ou à plus de 400 m d'un espace vert d'une taille supérieure à 1 hectare. Les distances prises en compte correspondent à des cheminements réels (pas à vol d'oiseau) jusqu'aux entrées (ponctuelles ou diffuses) des espaces verts. Pour plus d'informations, voir focus du rapport sur l'état de l'environnement consacré aux espaces verts accessibles au public.



En moyenne, selon les données de Bruxelles Environnement, 24,7m² d'espaces verts accessibles sont disponibles pour chaque personne habitant la Région. Ce chiffre cache cependant de fortes disparités selon les quartiers et 26% des Bruxellois.e.s ne disposent en réalité d'aucun espace vert de proximité (Bruxelles Environnement 2022 ; Figure 16) ce qui constitue une inégalité environnementale importante (De Muynck, S., Wayens, B, et al. 2022 ; Médor, 2022).

Bruxelles est souvent considérée comme une ville-région verte, mais une analyse permet de montrer la très importante proportion d'habitants qui vivent en réalité dans des quartiers peu végétalisés (donc très urbanisés). Cette assertion de « Bruxelles, ville verte » doit donc être relativisée (Médor, 2022 ; Figure 17).

Figure 27.17. Degré de végétalisation par quartiers sur base des surfaces réelles (à gauche) et du nombre d'habitants (à droite)

Sources : Médor (2022). Données Végétation 2020 de Bruxelles Environnement (2022)

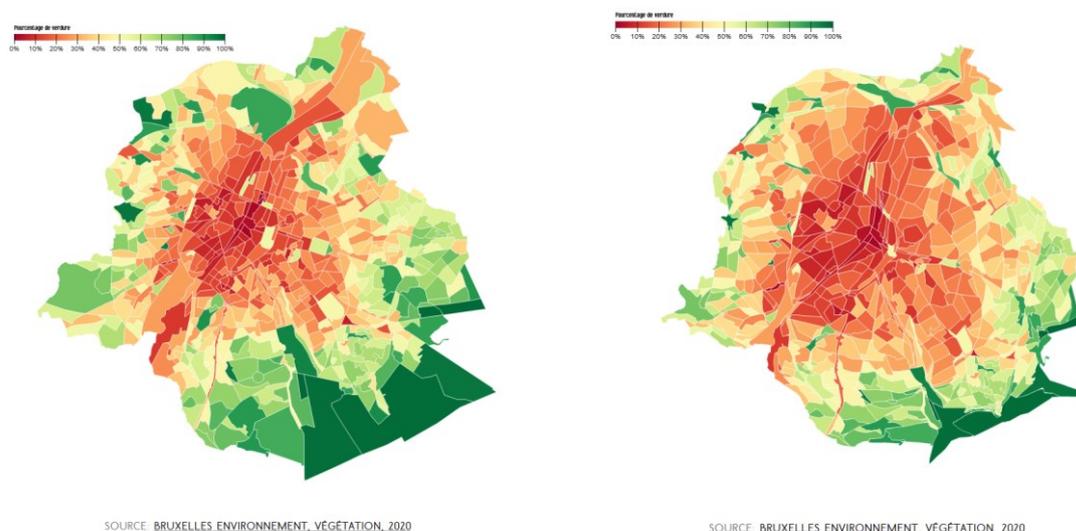
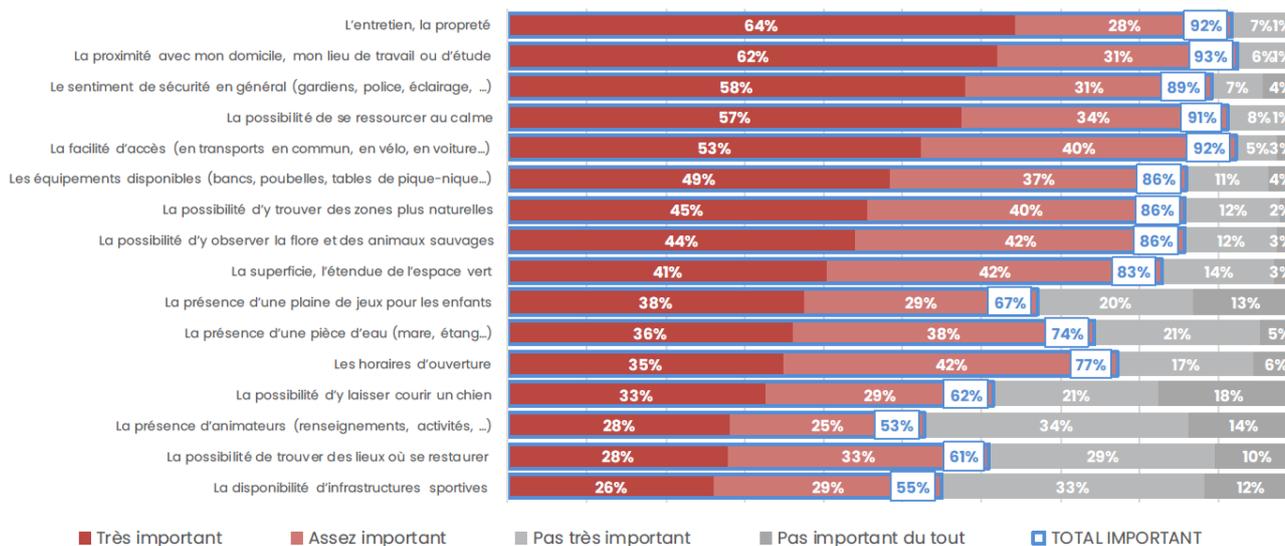


Figure 27.18. Critères de choix d'un espace vert Réponses à la question : « Dans quelle mesure les critères suivants sont-ils importants pour vous pour choisir un espace vert ? »

Source : Bruxelles Environnement (2022a)





La proximité, la facilité d'accès, l'entretien et la propreté, la possibilité de se ressourcer au calme, le sentiment de sécurité, les équipements disponibles (bancs, tables, poubelles, etc.), les zones naturelles, la flore et les animaux sauvages ainsi que la superficie sont considérés comme des critères assez à très importants dans le choix d'un espace vert par plus de 80% des personnes interrogées. La présence d'animateurs et la disponibilité d'infrastructures sportives sont considérées comme des critères peu ou pas du tout importants par un peu plus de la moitié des répondants (Figure 18).

Avoir la possibilité d'y laisser courir un chien ou trouver des lieux pour s'y restaurer arrive en fin de classement : près de 40% des personnes interrogées y accordent une faible importance. Le fait de posséder ou non un chien n'a cependant pas été pris en compte dans le profil des personnes sondées. Ce résultat est donc difficile à interpréter.

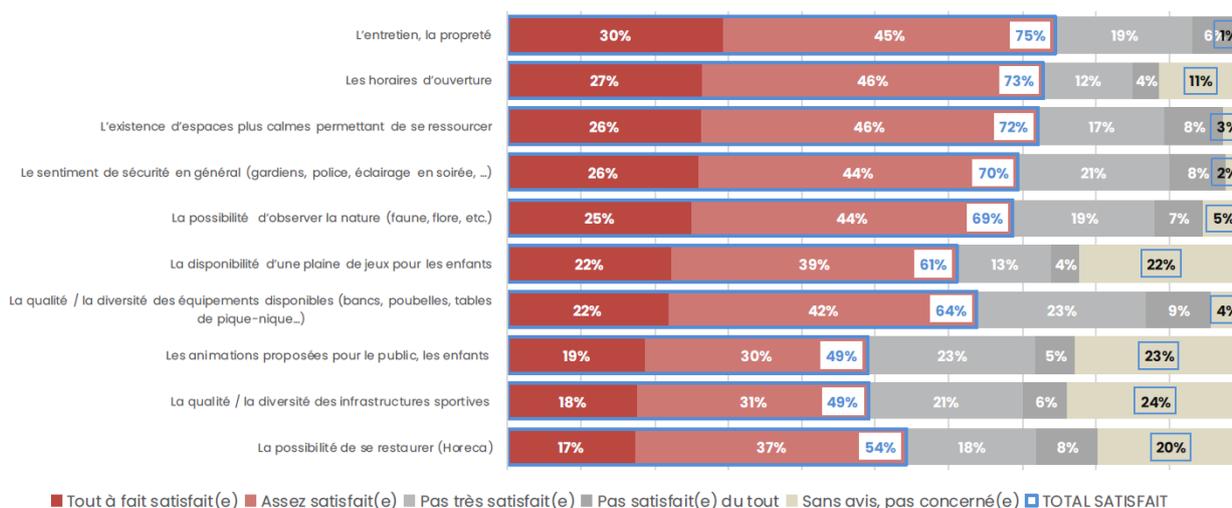
Il existe certaines différences dans les critères prioritaires en fonction des profils. Les plus jeunes sont plus demandeurs d'infrastructures sportives ou d'animateurs que les 55 ans et plus qui vont eux être plus critiques par rapport à l'entretien ou au calme. Dans le même ordre d'idées, les répondants avec enfants seront davantage en attente d'une plaine de jeux ou de lieux pour se restaurer.

1.7. Satisfaction à propos des espaces verts

Figure 27.19. Satisfaction à propos de la gestion des espaces verts

Réponses à la question : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la gestion des espaces verts sur les critères suivants ? »

Source : Bruxelles Environnement (2022a)



Au moins 69% des personnes interrogées sont satisfaites de la propreté, des horaires d'ouverture, de l'existence d'espaces plus calmes pour se ressourcer et du sentiment de sécurité et de la possibilité d'observer la faune et la flore (Figure 20).

Les animations proposées, les infrastructures sportives et la possibilité de se restaurer satisfont environ la moitié des répondants. Près d'un tiers des répondants ne sont pas, voire pas du tout, satisfaits de la qualité et la diversité des équipements disponibles tels que les bancs, poubelles, tables de pique-nique, etc. Cependant, ces résultats sont à nuancer avec la proportion de personnes sans avis/qui ou qui ne se sentent pas concernées. Par exemple, pour la possibilité de se restaurer dans les espaces verts, 20% des personnes interrogées n'ont pas d'avis sur la question ou ne se sentent pas concernées. Concernant la qualité/diversité des infrastructures sportives, 49% des personnes interrogées sont satisfaites alors que 27% ne le sont pas et 24% n'ont pas d'avis ou ne se sentent pas concernées (Figure 19).

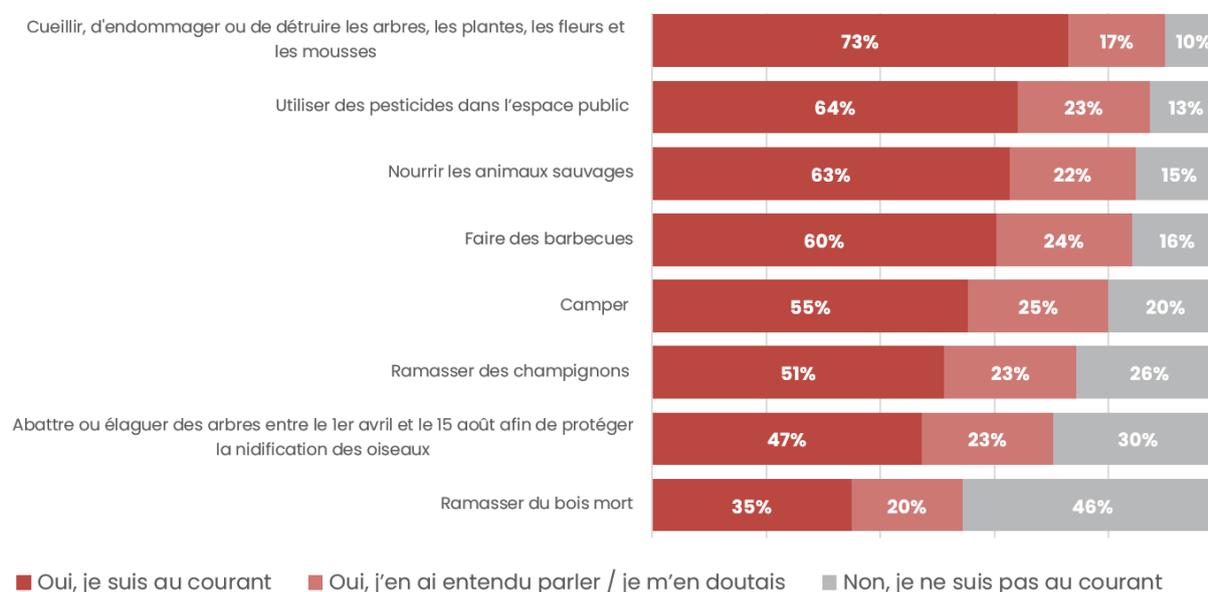


Notons que la satisfaction globale (tout à fait et assez satisfait.e) de l'ensemble des critères mesurés par rapport à la gestion des espaces verts est élevée. Cependant, mis en parallèle avec l'importance attribuée aux critères de choix d'un espace vert, certains critères devraient être améliorés tels que l'entretien, l'existence d'espaces plus calmes, le sentiment de sécurité, les équipements et la possibilité d'observer la nature. De manière générale, les 55 ans et plus ont une tendance plutôt plus prononcée à être moins satisfaits que les autres groupes (tout en le restant) de la gestion des espaces verts.

1.8. Connaissance de la réglementation dans les espaces verts bruxellois

Figure 27.20. Connaissance de la réglementation dans espaces verts bruxellois Réponses à la question : « Dans quelle mesure êtes-vous au courant des règles suivantes en vigueur dans les espaces verts bruxellois ? »

Source : Bruxelles Environnement (2022a)



Près d'une personne sur deux ignore qu'il est interdit de ramasser du bois mort dans les espaces verts bruxellois. Quant à l'interdiction d'abattre ou d'élaguer pendant la période de nidification elle est inconnue de 30% des personnes sondées et celle de ramasser les champignons est inconnue de 26% (Figure 20).

2. Représentations sociales des Bruxellois.e.s à propos des jardins privés

La nature urbaine fournit un nombre importants de services écosystémiques. Les jardins privés, représentant environ 30% des espaces verts bruxellois (Ruelle, 2012 in Tauvel *et al.* 2020), représentent aussi un potentiel d'augmentation de la biodiversité important, laquelle est indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes et donc à notre bien-être.

Les jardins privés bruxellois ont une valeur utilitaire forte qui peut entraver l'accueil de la biodiversité. La volonté de tendre vers le jardinage écologique et vers une réduction de l'usage des produits chimiques est cependant forte à Bruxelles (Tauvel *et al.* 2020).



Dans un contexte d'urbanisation croissante, les jardins en ville (comprenant les jardins privés, espaces extérieurs adjacents ou environnants une habitation principale) sont devenus le lieu principal au sein duquel les citoyen.n.e.s construisent leur relation à la nature. En particulier, les jardins situés en zones denses sont étroitement connectés avec le bâti et sont donc fréquentés quotidiennement, de façon passive ou active, et participent alors à la perception d'un cadre de vie de qualité (Tauvel *et al.* 2020).

Au printemps et en été, toutes activités confondues, près de 65% des Bruxellois.e.s qui possèdent un jardin passent plus de six heures par semaine dans leur jardin. La relation forte que les personnes peuvent entretenir avec celui-ci peut s'expliquer par l'« hypothèse biophile » qui soutient que les humains ont une tendance innée à rechercher un contact avec la nature.

L'étude de Tauvel *et al.* (2020) a mis en évidence quatre grandes utilisations des jardins bruxellois. Ceux-ci sont en particulier utilisés :

- à des fins de « développement personnel » (spiritualité, art et création, exercice physique, identité, etc.) ;
- pour les « plaisirs et perceptions sensoriels » (relaxation, cadre de vie, contemplation de la nature, décoration, esthétique, etc.) ;
- pour la famille et le ménage (relations sociales, pièce de vie, loisirs, espace pour les enfants et animaux de compagnie, etc.) ;
- en tant qu'« écosystèmes » (production de nourriture, recyclage des déchets organiques, accueil de la vie sauvage, éducation à l'environnement et à la nature, etc.).

Selon Tauvel *et al.* (2020), il existe quatre catégories de jardins bruxellois (Figure 22). Il y a des jardins « délaissés », des jardins « naturels sauvages », des jardins « esthétiques conventionnels » et des jardins « écologiquement intensifs ». Toutefois, les jardins bruxellois sont très hétérogènes et résultent d'un équilibre entre les besoins personnels, les facteurs culturels et socio-économiques ainsi que de la manière dont la personne qui occupe ce jardin envisage ses interactions avec la nature.

Selon une enquête réalisée par Tauvel *et al.* (2020), un jardin d'une grande superficie, perméable et/ou un revenu plus faible vont favoriser un comportement de jardinage pro-écologique alors que les personnes aisées, retraitées et/ou dont le niveau d'éducation est plus faible vont avoir tendance à présenter un comportement de jardinage de type « conventionnel », plus intensif et couplé à l'utilisation de produits chimiques. Les pratiques de jardinage sont donc marquées au plan socio-économique (Tauvel *et al.*, 2020).



Figure 27.21. Répartition spatiale des différentes catégories de jardins dans la Région de Bruxelles-Capitale

Source : Tauvel *et al.* (2020)

La couleur désigne la catégorie de jardin : jaune = jardin « délaissé » ; rouge = jardin « esthétique conventionnel » ; bleu = jardin « naturel sauvage » ; vert = jardin « écologiquement intensif ». Les cercles rouges circonscrivent les principaux regroupements de jardins « esthétiques conventionnels ».



L'analyse statistique réalisée par Tauvel *et al.* (2020) indique que les jardins « esthétiques conventionnels » sont les seuls dont la répartition géographique n'est pas aléatoire à l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale. Leur regroupement dans certains quartiers est probablement dû au caractère plus aisé de ces quartiers, leur population plus âgée et/ou moins éduquée. Par ailleurs, ces jardins sont entretenus de façon plus traditionnelle, ce qui peut être dû à une pression sociale qui encourage les voisins qui possèdent un jardin à adopter des pratiques similaires.

Le concept de biodiversité quantitative (nombre d'espèces présentes dans une communauté vivante) semble être compris par une majeure partie de la population.

Cependant, concernant les aspects plus qualitatifs de la biodiversité, environ 20% des personnes ayant participé à l'étude de Tauvel *et al.* (2020) considèrent qu'un jardin ornemental composé d'une grande variété de fleurs et de plantes exotiques peut être le type de jardin présentant la plus grande biodiversité.

Par contre, 10% seulement pensent que les jardins les plus sauvages, qui présentent la flore la plus spontanée, sont les plus riches en biodiversité. D'un point de vue esthétique, les jardins les plus fleuris sont considérés comme les plus beaux et les plus sauvages rencontrent peu de succès (Tauvel *et al.* 2020). Un travail important en termes de représentation sociale des jardins privés doit donc être mené.



3. Principaux enseignements

1. Plus on progresse dans les étapes de la vie, plus on est intéressé/sensibilisé à la nature et mieux on semble la connaître. Par exemple, ce sont les personnes sondées de plus de 55 ans qui se disent les plus intéressées/sensibilisées par la nature à Bruxelles. On peut évoquer ici le phénomène d'« extinction de l'expérience de nature » (perte de vécu et d'interactions avec la nature, phénomène identifié par l'écologue américain R. Pyle 2016) chez les jeunes générations nées en milieu urbain et ayant peu d'opportunités de contacts avec la nature. Les personnes plus âgées sont aussi les moins satisfaites et les moins optimistes par rapport à l'état de la biodiversité et à son évolution à Bruxelles. Selon AQ-rate, la sensibilisation à la nature et le fait de se déclarer intéressé.e par celle-ci a cependant augmenté au cours des cinq dernières années.

2. Pas moins de 87% des personnes sondées dans le cadre du baromètre nature estiment que la nature en ville est menacée et considèrent celle-ci comme une plus-value pour la santé, une richesse à préserver pour les générations futures, une aide dans la lutte contre les changements climatiques ainsi qu'une plus-value sociale. De plus, proposer davantage de nature en ville est aussi reconnu par une très grande majorité de répondant.e.s comme une façon de diminuer les inégalités environnementales d'accès aux espaces verts, dont la disponibilité est essentielle à la qualité de vie en ville.

L'entretien et la préservation des espaces verts ainsi que la sensibilisation à la nature sont considérés comme des enjeux qui nécessitent plus d'attention.

3. Pour plus de neuf personnes sondées sur dix, plusieurs actions sont jugées nécessaires, de façon prioritaire ou secondaire :

- améliorer la sensibilisation aux enjeux de la protection de la nature ;
- gérer les espaces verts de manière plus naturelle et écologique ;
- imposer la préservation de la nature dans tous les projets d'aménagement de la ville ;
- aménager plus d'espaces verts dans le centre-ville ;
- planter des arbres dans les rues, sur les places et ;
- préserver les friches et terrains vagues non-bâties.

Selon les résultats du baromètre nature 2022, réduire la place de la voiture à Bruxelles pour en donner davantage à la nature est jugé nécessaire pour ¾ des personnes interrogées et prioritaire pour près de la moitié.

4. Les personnes sondées considèrent que l'état de la biodiversité à Bruxelles est plutôt mauvais mais le terme biodiversité est complexe, comme le suggèrent les résultats de Tauvel *et al.* (2020). Il peut donc être mal connu et difficile à maîtriser, ce qui doit inciter à nuancer les résultats obtenus.

5. Certaines représentations sociales vont parfois à l'encontre des travaux scientifiques comme la perception majoritairement positive de l'impact de l'installation d'une ruche sur la nature.

6. Les espèces animales dont la présence est jugée la plus souhaitable à Bruxelles sont aussi celles pour lesquelles il y a un sentiment de raréfaction. A contrario, les espèces les moins souhaitées (rats, pigeons et renards dans une moindre mesure), souvent qualifiées de « nuisibles », sont par contre estimées comme étant en augmentation.

7. Les personnes interrogées s'accordent sur le fait que :

1. la proximité, l'accessibilité (opportunité) ;
2. la propreté, la sécurité, la qualité des équipements (confort) ;
3. la présence de zones plus naturelles ainsi que la possibilité d'y observer la flore et la faune sauvages (nature)



sont les critères les plus importants dans le choix d'un espace vert.

Les différents groupes de personnes, en particulier en fonction de la tranche d'âge à laquelle elles appartiennent, ne fréquentent pas les espaces verts pour les mêmes raisons, ce qui peut engendrer des conflits d'usage. De manière générale, si toutes les catégories d'âges se rendent en priorité dans les espaces verts pour se promener, s'aérer, se détendre et se connecter avec la nature, pour les moins de 55 ans, ils sont également devenus des lieux de vie, de rencontre, des espaces sociaux où ils peuvent trouver des plaines de jeux pour y laisser jouer leurs enfants, faire du sport, se restaurer.

C'est surtout par manque de temps qu'on ne se rend pas dans les espaces verts publics. Le fait que les espaces verts ne soient pas attirants en matière de propreté et de sécurité est cité par près d'une personne interrogée sur quatre, l'éloignement par une personne sur cinq.

En 2022, les citoyen.e.s affirment se rendre plus souvent dans les espaces verts bruxellois qu'en 2017. Cette augmentation de fréquentation des espaces verts bruxellois en cinq ans est probablement, au moins en partie, due au confinement occasionné lors de la pandémie de COVID-19.

La propreté des espaces verts, les horaires d'ouverture, l'existence d'espaces plus calmes, la sécurité ainsi que la possibilité d'observer la faune et la flore satisfont au moins 70% des Bruxellois.e.s. A contrario, près d'un tiers ne sont pas, voire pas du tout satisfaits de la qualité et de la diversité des équipements disponibles dans les espaces verts (bancs, poubelles, tables de pique-nique, etc.). Globalement, la gestion des espaces verts satisfait les visiteurs.

De manière générale, les Bruxellois.e.s qui ont participé au baromètre nature ne connaissent pas bien les diverses réglementations en application dans les espaces verts bruxellois.

8. Selon le travail d'inventorisation et de cartographie des espaces verts effectué par Bruxelles Environnement, 74% des Bruxellois.e.s disposent d'un espace vert de proximité (voir définition donnée dans la note de bas de page n°2) en 2020. Ce chiffre est à comparer avec les résultats du baromètre nature selon lesquels 51% des répondants affirment habiter, travailler ou étudier à moins de 500 mètres de l'espace vert qu'ils fréquentent le plus souvent. Notons que bien que la Région bruxelloise soit souvent considérée comme une ville-région verte, les analyses spatiales effectuées par Bruxelles Environnement et Médor croisant données démographiques et degré de végétalisation des quartiers montre qu'une très importante proportion d'habitants vivent dans des quartiers peu végétalisés.
9. Selon l'enquête réalisée dans le cadre de la recherche menée par Tauvel *et al.*, la volonté des personnes disposant d'un jardin à tendre vers le jardinage écologique et à réduire l'usage des produits chimiques est forte. Selon cette même source, près de 65% d'entre elles y passent, au printemps et en été, plus de six heures par semaine. En outre, selon ces mêmes auteurs, les pratiques de jardinage sont marquées au plan socio-économique et un travail important reste à mener à propos des représentations sociales sur la biodiversité associée aux jardins privés bruxellois.



Sources

Fiches documentées et focus

- Bruxelles Environnement, 2022b : [Espaces verts : accessibilité au public](#)
- Bruxelles Environnement, 2022c : [Végétation 2020](#)

Articles, études et rapports

1. ABRIC J.-C., 1994. « Pratiques sociales et représentations ». Paris, France: Presses universitaires de France.
2. BRUXELLES ENVIRONNEMENT, 2022a. « Baromètre nature 2022 ». AQ Rate, pour le compte de Bruxelles Environnement. Bruxelles, 11 mai 2022. 112 pages.
3. DA SCHIO N., PHILLIPS A., FRANSEN K., WOLFF M., HAASE D., OSTOIC S.K., ŽIVOJNOVIC I., VULETIC D., DERKS J., DAVIES C., LAFORTEZZA R., ROITSCH D., WINKEL G., DE VREESE R., 2021. « [The impact of the COVID-19 pandemic on the use of and attitudes towards urban forests and green spaces: Exploring the instigators of change in Belgium](#) ». Urban Forestry & Urban Greening, Volume 65.
4. DE MUYNCK S., WAYENS B, *et al.*, 2022. « Les inégalités environnementales à Bruxelles : typologie et état des lieux ». Brussels Studies, Notes de synthèse, à paraître.
5. ENGELBEEN M., 2012. « Les friches ». Pp 39-41 in Godin M.C. & GRYSEELS M. Eds. « Rapport Nature. Rapport sur l'état de la nature en Région de Bruxelles-Capitale ». Bruxelles, Bruxelles-Environnement.
6. LO MONACO G., LHEUREUX F., 2007. « Représentations sociales : théorie du noyau central et méthodes d'étude ». Revue Électronique de Psychologie Sociale, (1), 55–64.
7. MEDOR, 2022. « [Bruxelles Malade. Portrait d'une ville où les inégalités fonctionnent en cercle vicieux](#) ».
8. NOEL C., RODRIGUEZ-LOUREIRO L., VANROELEN C., GADEYNE S., 2021. « [Perceived Health Impact and Usage of Public Green Spaces in Brussels' Metropolitan Area During the COVID-19 Epidemic](#) ». Front. Sustain. Cities 3:668443.
9. OMS, 2020. « [Allocution liminaire du Directeur général de l'OMS lors du point presse sur la COVID-19](#) » - 11 mars 2020.
10. RUELLE J. (2012). « Jardins privés bruxellois : de leurs impacts environnementaux à leur intégration dans le maillage vert régional ». Mémoire de Master en Sciences et Gestion de l'Environnement. Université Libre de Bruxelles. 122 pp.
11. TAUVEL C., GODART M.-F., CAWOY V., 2020. « Hortésie : Etude exploratoire du complexe jardins-jardiniers bruxellois ». Rapport effectué par GESTe-IGEAT-ULB pour le compte de Bruxelles Environnement. 128 p.
12. VANKERCKHOVE N., 2022. « Flore sauvage des villes ». Fiche rédigée pour la Ville de Bruxelles dans le cadre de la Semaine de la Biodiversité.
13. VERECKEN N.J., DUFRENE E., AUBERT M., 2015. « Sur la coexistence entre l'abeille domestique et les abeilles sauvages. Rapport de synthèse sur les risques liés à l'introduction de ruches de l'abeille domestique (*Apis mellifera*) vis-à-vis des abeilles sauvages et de la flore ». Observatoire des Abeilles (OA).

Autres fiches à consulter

- Focus : [Les espaces verts gérés par Bruxelles Environnement](#) (2021)
- Focus : [Espaces verts, accessibilité au public](#) (2022)
- Focus : [Le maillage jeux](#) (2022)
- Focus : [Sports et espaces verts en Région bruxelloise](#) (2021)
- Focus : [Collecte de données sur la biodiversité bruxelloise par les citoyens « crowdsourcing »](#) (2021)
- Focus : [Les potagers collectifs et familiaux](#) (2020)



Auteurs de la fiche

VANKERCKHOVE Nina

Relecture : WAYENS Benjamin, DE MUYNCK Simon, DIDION Florence, DE VILLERS Juliette,
RUELLE Julien